



La BoE fait évoluer sa communication sur la politique monétaire

À l'occasion de la réunion d'août 2015 de son Comité de politique monétaire (MPC), la Banque d'Angleterre (BOE) a inauguré sa "nouvelle approche" de communication sur la politique monétaire. La principale nouveauté consiste à publier sans délai le compte-rendu détaillé ("minutes") des délibérations du MPC, qui était jusqu'à présent publié avec un délai de deux semaines (pour mémoire, la Réserve fédérale américaine publie le sien avec un délai de trois semaines et la BCE avec un délai de quatre semaines). C'est ainsi que lors de la conférence de presse du gouverneur Mark Carney du 6 août, la BOE a simultanément publié un ensemble de documents destiné à informer le public avec la plus grande transparence et de la manière la plus complète possible : le résumé et le compte-rendu détaillé de la réunion du MPC du 5 août, l'échange de lettres entre le gouverneur Carney et le chancelier de l'échiquier Osborne et le rapport de la BOE sur l'inflation.

[Résumé et compte rendu du Comité de politique monétaire de la BoE \(06.08.2015\)](#)

[Déclaration introductive du gouverneur Carney lors de sa conférence de presse \(06.08.2015\)](#)

[Lettre du gouverneur Carney au chancelier de l'échiquier \(06.08.2015\)](#)

[Rapport de la BoE sur l'inflation \(06.08.2015\)](#)

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

Compléter l'Union économique et monétaire européenne - Le Rapport des cinq présidents

Les cinq présidents - le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, avec le président du sommet de la zone euro, Donald Tusk, le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, et le président du Parlement européen, Martin Schulz - ont dévoilé le 22 juin des propositions ambitieuses pour approfondir l'Union économique et monétaire (UEM) à partir du 1^{er} juillet 2015 et la parachever en 2025 au plus tard. Afin que leur vision de l'avenir de l'UEM devienne réalité, ils proposent des mesures concrètes à mettre en œuvre en trois phases : certaines des actions envisagées, telles que l'introduction d'un système européen de garantie des dépôts, seront mises en place rapidement au cours des prochaines années et seront suivies plus tard par d'autres mesures, telles que la création d'un futur Trésor de la zone euro, qui iront plus loin en matière de partage de souveraineté entre les États membres ayant adopté l'euro. Ces mesures s'inscrivent dans la vision des cinq présidents selon laquelle il convient de passer d'un système de règles à un système fondé sur les institutions afin de garantir que l'UEM repose sur une architecture transparente et robuste. Compléter l'UEM n'est pas une fin en soi ; c'est un moyen de créer les conditions d'une vie meilleure et plus équitable pour tous les citoyens, de préparer l'Union aux futurs défis mondiaux et de permettre à chacun de ses États membres de prospérer.

<https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/5presidentsreport.fr.pdf?0203d02869a8be6a448b7282adc16370>

Banque de France

Rapport sur l'évaluation des risques du système financier français - juillet 2015

Le rapport sur l'évaluation des risques et des vulnérabilités du système financier français rassemble les analyses des équipes de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Il est piloté et coordonné par la direction de la Stabilité financière de la Banque de France. Réalisé deux fois par an, il sera dorénavant publié en juin et décembre de chaque année. Cet exercice est réalisé dans le cadre de la mission de stabilité financière confiée à la Banque de France par la loi n° 2013/672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires, en coordination avec le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF).

<https://www.banque-france.fr/publications/evaluation-des-risques-du-systeme-financier-francais.html>

ACPR : Analyses et Synthèses n°51 - Le financement des professionnels de l'immobilier par les banques françaises en 2014

Dans un contexte d'activité soutenue sur les principaux marchés de l'immobilier commercial européens et de progressions des prix dans l'ensemble modérées, la production de crédits des banques françaises à destination des professionnels de l'immobilier s'est accrue de 8 % en 2014. Les engagements globaux sont en légère hausse (+1,7 %) à 185,8 milliards d'euros. Pour les deux tiers, les expositions portent sur la France, le tiers restant étant réparti entre l'Europe et le reste du monde. Par ailleurs la qualité des encours s'est améliorée puisque le taux de créances douteuses s'élève à 6,56 %, son plus bas niveau depuis 2009.

http://acpr.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/acpr/publications/analyses-syntheses/20150720-AS51-Financement-des-professionnels-de-l-immobilier-par-les-banques-francaises-en-2014.pdf

Publications au Journal Officiel

Arrêté du 30 juillet 2015 modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n° 92-14 du 23 décembre 1992 relatif au capital initial des établissements de crédit:

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030981140&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 24 juillet 2015 rectifiant l'arrêté du 26 juin 2015 modifiant l'arrêté du 22 novembre 1977 relatif aux conditions dans lesquelles des banques ou établissements de crédit peuvent être habilités à consentir des prêts conventionnés

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030932522&fastPos=1&fastReqId=467888300&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

Arrêté du 23 juillet 2015 relatif aux taux mentionnés dans le règlement du Comité de la réglementation bancaire n° 86-13 du 14 mai 1986 relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=32FE00AB2917DEF533422C95D48B5B5F.tpdila07v_3?cidTexte=JORFTEXT000030943657&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000030943130

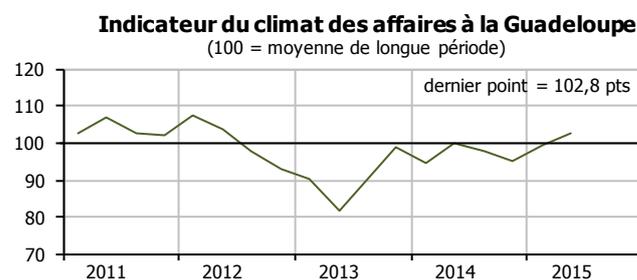
SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Nouvelle progression de l'indicateur du climat des affaires au 2^e trimestre 2015

L'indicateur du climat des affaires (ICA) s'inscrit en hausse pour le second trimestre consécutif. En progression de 3,1 points (après +4,4 points au trimestre précédent), il s'établit désormais au dessus de sa moyenne de longue période à 102,8 points, retrouvant son niveau de juin 2012.

Cette évolution s'explique par l'appréciation positive portée par les chefs d'entreprise tant sur le trimestre passé que sur celui à venir.

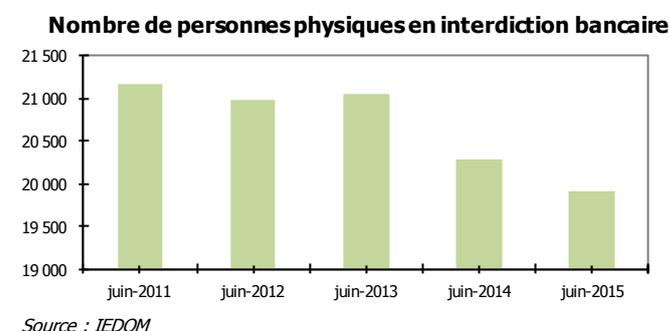
En particulier, les soldes d'opinion relatifs aux délais de paiement et à la trésorerie du trimestre passé ainsi que celui lié à l'activité du prochain trimestre ont fortement contribué à la hausse de l'indicateur.



La vulnérabilité des agents économiques à fin juin 2015

À fin juin 2015, le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire s'établit à 19 905 en Guadeloupe et Îles du Nord. Il enregistre une baisse de 1,9 % en glissement annuel. Entre juin 2011 et juin 2015, il affiche un taux de croissance annuel moyen de -1,9 %.

Le nombre de retraits de cartes bancaires s'élève à 387, en baisse de 34,3 % sur un an. En cumul sur l'année 2015, 2 453 cartes ont été retirées de la circulation, un nombre en baisse de 27,8 % par rapport à la même période en 2014. Au mois de juin 2015, 29 dossiers de surendettement ont été déposés. En cumul sur l'année 2015, 165 dossiers ont été déposés, soit une hausse de 3,8 % par rapport à la même période en 2014.



Parallèlement, le nombre de personnes morales en interdiction bancaire s'élève à 2 991 à fin juin 2015. Il enregistre une légère baisse de 3,0 % sur un an. Sur le mois de juin 2015, 87 incidents de paiements ont été répertoriés pour un montant déclaré de 619 205 €. Par rapport au mois précédent, le nombre d'incidents de paiements est quasi stable (87 contre 86 à fin mai 2015) et les montants déclarés affichent une légère hausse (+2,2 %).

Forte baisse de la création d'entreprises au 1^{er} trimestre 2015

Selon la récente publication de l'Insee, en Guadeloupe, 1 091 entreprises ont été créées au 1^{er} trimestre 2015. Le nombre de créations d'entreprises recule de 6,5 % par rapport au 4^e trimestre 2014, période à laquelle les créations d'entreprises étaient reparties à la hausse. Ce repli est dû à une forte baisse des immatriculations des micro-entreprises (-20 %). L'engouement pour le régime des micro-entrepreneurs s'atténue et les micro-entreprises ne représentent que 29 % de l'ensemble des créations.

Source : <http://www.insee.fr/>

Les récentes publications

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier la note « Premières tendances » relative au 2^e trimestre 2015 téléchargeable librement sur le site : <http://www.iedom.fr/>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Adoption du projet de loi relatif à l'actualisation du droit des Outre-mer

Le 16 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi relatif à l'actualisation du droit des Outre-mer, présenté par la Ministre des Outre-mer George Pau-Langevin. Ce texte procède à une actualisation du cadre juridique dans lequel évoluent les territoires ultramarins. Parmi les principales dispositions de ce projet de loi figurent des propositions relatives à la lutte contre la vie chère, à la protection des consommateurs, à la formation des jeunes en mobilité, à la maîtrise foncière et à l'aménagement du territoire, à l'amélioration des conditions d'emploi dans la fonction publique d'Outre-mer, ou encore à l'accompagnement des collectivités dans leurs évolutions institutionnelles.

586 322 tonnes de cannes broyées en Guadeloupe continentale et à Marie-Galante

La récolte cannière 2015 s'est terminée au cours du mois juillet. À 586 322 tonnes, le tonnage de cannes broyées est quasi stable par rapport à celui de la récolte de l'an passé (-0,2 %). La richesse saccharine s'élève à 9,17 %, une valeur identique à celle de 2014.

Ratification du contrat de plan État-Région pour la période 2015-2020

Le 5 août 2015, l'État, le Conseil départemental et la Région, ont signé le contrat de plan État-Région (CPER) pour la période 2015-2020. Ce contrat s'élève à 590 millions d'euros et affiche une hausse de 20 % par rapport au précédent. 361 millions € seront destinés aux infrastructures et aux services collectifs de base, comme le renouvellement des canalisations d'eau potable, la mise aux normes parasismiques de bâtiments scolaires et la reconstruction du lycée de Baimbridge. 102 millions € seront destinés à l'aménagement urbain et au soutien aux dynamiques territoriales. Ce second volet concerne principalement la revitalisation des centres villes et des bourgs et inclut les contrats de développement durable territoriaux. Dans le domaine de la gestion des ressources énergétiques et environnementales, 49 millions € seront dédiés au soutien de la géothermie, au développement du solaire thermique et à l'aménagement des plages.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Actualisation du droit des Outre-mer dans les Îles du Nord

Le projet de loi d'actualisation du droit des Outre-mer adopté le 16 juillet 2015 à l'Assemblée nationale habilite la Collectivité de Saint-Martin à réformer le RSA sur son territoire. Cette habilitation, d'une durée de deux ans, doit permettre au Conseil territorial de Saint-Martin d'adapter les lois en vigueur concernant le RSA, en ajustant les conditions d'accès à cette prestation, ses modalités de versement ainsi que son montant, pour tenir compte des spécificités du territoire. Le projet de loi prévoit également la création d'un observatoire des prix, des marges et des revenus.

À Saint-Barthélemy, le projet de loi précise que l'application de la législation de la sécurité sociale sera assurée non plus par la Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS) de Guadeloupe, mais par une caisse locale de proximité rattachée à la Mutualité sociale agricole (MSA), appelée « Caisse de prévoyance sociale de Saint-Barthélemy ». De même qu'à Saint-Martin, le projet de loi prévoit à Saint-Barthélemy la création d'un observatoire des prix, des marges et des revenus.

Structuration de la filière pêche dans les Îles du Nord

À Saint-Martin, le 23 juillet 2015, les élus de la Collectivité ont approuvé la structuration de la filière pêche. La filière bénéficiera d'un comité territorial de conchyliculture, des pêches maritimes et des élevages maritimes et des élevages marins. Ce comité aura notamment pour objectif de promouvoir les professionnels de la pêche, d'élaborer et d'appliquer des réglementations du secteur.

À Saint-Barthélemy, le 27 juillet 2015, les élus de la Collectivité ont adopté diverses mesures liées à la réglementation de la filière pêche. Des licences de pêche ont notamment été instaurées, tant pour les professionnels que pour les non-professionnels. L'objectif est ainsi de pouvoir déterminer le nombre de bateaux exploitant les ressources de la mer. Afin de préserver la pêche artisanale, les bateaux supérieurs à 12 mètres ou pontés ont notamment été interdits.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE					Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Juin 2015	130,6 128,5	0,3 % -0,1 %	1,0 % 0,3 %	
Demandeurs d'emploi (Source : Dleccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Juin 2015	58 330	1,0 %	3,8 %	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Avril 2015	63,2 828,9	- -	-17,2 % -2,9 %	
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Juin Cumul annuel 2015	348 2 041	28,9 % -	25,6 % -1,3 %	
Vulnérabilité des ménages (Source : Jedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Juin 2015	19 282 385	-1,0 % 34,6 %	-1,8 % -34,0 %	

INDICATEURS SECTORIELS					Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aérien (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Juin Cumul annuel 2015	134 162 1 038 817	-7,6 % -	0,9 % 1,9 %	
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Juin 2015	287 011 58 433	2,0 % -19,7 %	2,0 % -4,2 %	
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Juillet Cumul annuel 2015	1 347 8 578	-3,0 % -	-4,9 % 2,2 %	
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Juillet Cumul annuel 2015	18 837 117 635	2,3 % -	8,2 % -1,2 %	

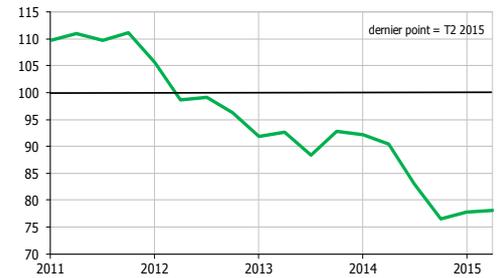
ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : « Premières tendances »



Après avoir été en recul sur l'ensemble de l'exercice 2014, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'est légèrement redressé en début d'année 2015. Il reste stable au deuxième trimestre (+0,2 point) et s'établit désormais à 78,0 points. Néanmoins, il continue de se situer bien en deçà de sa moyenne de longue période (-22,0 points). La composante passée progresse au deuxième trimestre 2015 (+0,8 point). Ce changement s'explique par l'opinion favorable portée par les chefs d'entreprise sur leurs délais de règlement et les prix.

Indicateur du climat des affaires en Guyane
(100 = moyenne longue période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

La publication « Premières tendances » fournit une première estimation de l'indice du climat des affaires. Cet indice, calculé trimestriellement par l'Iedom à l'aide d'un sondage auprès des entreprises de la place, offre divers indicateurs sur la santé des entreprises guyanaises. La publication est disponible gratuitement sur le site de l'Iedom : www.iedom.fr/Guyane.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

L'arrêt préfectoral établi, à compter du 1er août 2015, le prix de vente au détail pour le gazole à 1,36 €/litre (-5 centimes) et à 1,69 €/litre pour l'essence (+0 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 18,45 € contre 18,23 € en juin, soit une baisse de 22 centimes.

Prix à la consommation

En juin 2015, les prix à la consommation des ménages en Guyane progressent de nouveau légèrement +0,5 % (après +0,3 % pour le mois précédent). Cette tendance trouve son origine dans l'accroissement des prix de l'alimentation (+0,9 %), des services (+0,5 %) et de l'énergie (+1,0 %).

Sur un an, l'inflation reste stable (+0,2 %). Les prix de l'alimentation et de l'énergie ont reculé (respectivement -0,4 % et -1,0 %) alors que ceux des services ont augmenté (+1,2 %).

En glissement annuel, l'inflation en Guyane se situe à un niveau inférieur aux valeurs constatées en Guadeloupe (+1,0 %), en Martinique (+0,5 %) ainsi qu'en France hexagonale (+0,3 %) mais demeure supérieure à celles observées à la Réunion (-0,3 %).

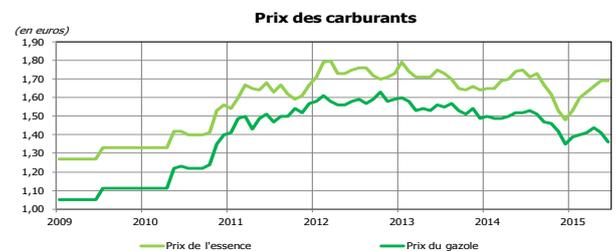
Entreprises

L'Insee a publié, le 28 juillet 2015, une étude sur l'évolution de la démographie des établissements entre 2008 et 2013. Sur cette période, le nombre d'établissements dans les activités marchandes hors agriculture a augmenté en moyenne de 6,9 % par an, bien au-delà du niveau national (+3,5 %). Cette croissance s'est assortie d'un renouvellement important des unités. Chaque année, l'ensemble des mouvements créations, cessations, reprises et cessions, concerne environ 37 % de la population étudiée. Le nombre de nouveaux établissements est de l'ordre de 22 % contre 15 % pour les disparitions. Même si la dynamique globale de renouvellement est similaire à celle constatée en France métropolitaine (38 % contre 37 % en Guyane), il existe des disparités sectorielles. Le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale ainsi que celui de l'hébergement et la restauration sont plus dynamiques qu'en France métropolitaine alors que ceux du commerce, de la construction, du transport et entreposage et celui de l'information et communication le sont moins.

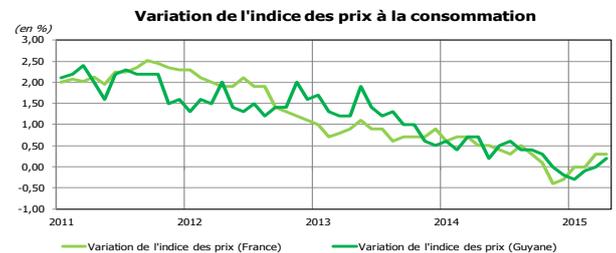
En termes de réallocation annuelle d'emplois salariés, la Guyane avec 39 % du volume total d'emplois réaffectés se situe au-delà du niveau de la France hexagonale (28 %). 8000 emplois sont ainsi chaque année créés dans des établissements en croissance, et supprimés dans ceux en déclin. Les réallocations d'emplois concernent principalement les secteurs de la construction et des services.

Plan d'aide aux entreprises

Une part non négligeable des entreprises du département, du fait des retards de paiement des collectivités publiques, rencontre des difficultés à régler leurs charges de sécurité sociale, ce qui les empêche de répondre aux critères d'attribution de nouveaux marchés. Afin de pallier à cette situation, un dispositif destiné à les aider a été mis au point en juillet 2015 par la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME), la Direction générale des finances publiques (DGFIP) et la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS). Ainsi, pour les entreprises qui ont une dette d'au moins 10 000 euros auprès de la CGSS, du RSI (Régime social des indépendants) ou de l'IGRC (Institution guyanaise de retraites complémentaires), la DGFIP qui reçoit les dotations des collectivités, versera, à la demande de l'entreprise titulaire du marché public, le montant des charges sociales dues directement aux organismes sociaux.



Source : Prefecture



Source : Insee

Spatial

Pour son 224^e lancement et le 3^e de l'année, le 15 juillet 2015, Ariane 5, a mis sur orbite avec succès, depuis le Centre spatial guyanais (CSG), deux satellites. Le premier, Star One C4 (5,6 tonnes) a été lancé pour le compte de l'opérateur privé brésilien de télécommunication Embratel Star One et le deuxième, MSG-4 (2 tonnes), destiné au programme météorologique de l'ESA, était commandité par Eumetsat.

Arianespace et Eumetsat ont annoncé la signature d'un contrat pour le lancement des premiers satellites géostationnaires de la série MTG (Meteosat de troisième génération). Le contrat prévoit deux lancements fermes pour les satellites MTG-I1 et MTG-S1 et une option pour le lancement du satellite MTG-I2. Les mises en orbite par Ariane 5 sont prévues entre 2019 et 2023.

Un nouveau bâtiment, dédié au remplissage de l'étage Fregat de Soyouz, a été inauguré : le FCube (Fregat fueling facility). Cette installation sera utile aux trois systèmes de lancement en optimisant les moyens de remplissage en ergols et permettra ainsi d'assurer les douze lancements annuels prévus (6 Ariane, 3 Soyouz et 3 Véga) en écourtant de plus d'une semaine la durée d'une campagne Soyouz (qui en temps ordinaire nécessite un à deux mois).

ACTUALITES RÉGIONALES

Prime d'assurance d'Haïti

Depuis mai 2013, la Banque de développement des Caraïbes (CDB) attribue des subventions au gouvernement haïtien pour le paiement intégral des primes d'assurances de la « Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility » (CCRIF), destinées à couvrir les risques naturels. Dans ce cadre, une aide de 2,37 millions de dollars américains a été attribuée le 17 juillet 2015.

Situation économique au Suriname

Le 14 juillet 2015, lors de son discours d'investiture, le président Désiré Delano Bouterse a annoncé au Parlement que le Suriname devrait bientôt connaître une lourde période de récession en raison notamment de la baisse du prix des matières premières. Les prix des biens de consommation devraient continuer d'augmenter et le pays risque une dévaluation de sa monnaie. Selon le bureau des statistiques du Suriname qui relève chaque mois les changements de prix de 297 produits dans 400 magasins du pays, les prix à la consommation ont déjà augmenté de 5,2 % entre juin 2014 et juin 2015. De plus, le gouvernement s'est endetté à hauteur de 6 milliards de SRD (dollar surinamais) soit un peu plus de 1,6 milliard d'euros, en majeure partie envers les fournisseurs de services. La forte diminution des revenus en raison de la chute des prix de l'or et du pétrole sur le marché international est à l'origine du creusement de la dette publique. De même, la réserve de l'Etat est au plus bas. Celle-ci est passée en juin à 503,9 millions de dollar US (453 millions d'euros), largement en dessous du seuil de tolérance fixé à 600 millions. Par ailleurs, l'Etat a décidé d'augmenter ses tarifs d'eau et d'électricité, de réduire les salaires des fonctionnaires sans que ceux-ci aient la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires. A ces contraintes s'ajoute une hausse du prix du carburant.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CIO)

	Sur le mois		Indicateurs		Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources
	↑	↓						
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Juin-15	128,1	[0,5%]	[0,2 %]	Insee Préfecture/Dieccte
		⇔	Prix administré du litre d'essence	Août-15	1,69	[0,0%]	[-3,4%]	
	MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Juin-15	23 184	[1,1%]	[7,3%]	Pôle emploi Caf Caf
		↓	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Juili-15	19 111	[-0,1%]	[10,3%]	
		↓	Prestations nettes versées (1)	Juili-15	10,7 M€	[-2,9%]	[13,9%]	
	CONSUMMATION	↓	Importations de biens de consommation (BC) (2)	Mai-15	12,9 M€	-6,9%	-15,8%	Douanes
		↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Cumul	68,3 M€		-1,8%	
		↓		Juili-15	315	-5,9%	4,6%	Somafi
	INVESTISSEMENT	↑	Importations de biens d'équipement (BE) (2)	Cumul	2 249		0,9%	Douanes Somafi
		↑	Ventes de véhicules utilitaires	Mai-15	34,0 M€	14,6%	8,5%	
↑			Cumul	153,9 M€		-15,0%		
COMMERCE EXTERIEUR	↓	Exportations (2)	Juili-15	73	1,3%	-39,1%	Douanes	
	↑	Importations (2)	Cumul	512		-13,8%		
	↑		Mai-15	7,7 M€	-15,9%	18,5%		
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à Juil-15	6 tirs (3 Ariane 5, 1 Soyouz, 2 Vega)		5 tirs à Juil-14	Arianespace
			Satellites lancés	Cumul à Juil-15	10 satellites		10 satellites	
	BTP	↑	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Juili-15	6 813 tonnes	23,7%	-0,3%	Ciments guyanais
				Cumul	40 718 tonnes		-19,2%	
	INDUSTRIE	↑	Exportations d'or en volume (2)	Mai-15	126 kilos	31,7%	41,0%	Douanes
		↑	Exportations d'or en valeur (2)	Mai-15	4,0 M€	15,4%	46,0%	
		↓	Cours de l'once d'or	Juili-15	1 130,81 \$	[-4,3%]	[-13,8%]	
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations de crevettes (2)	Mai-15	91 tonnes	93,9%	309,7%	Douanes
		↓	Exportations de poissons (2)	Cumul	267 tonnes		111,2%	
	TOURISME	↑	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Mai-15	21 tonnes	-19,9%	-20,8%	Douanes
↑			Cumul	331 tonnes		-2,8%		
			Mai-15	37 198	5,9%	9,6%	CCIRG	
			Cumul	173 929		4,8%		

[Données non CVS]

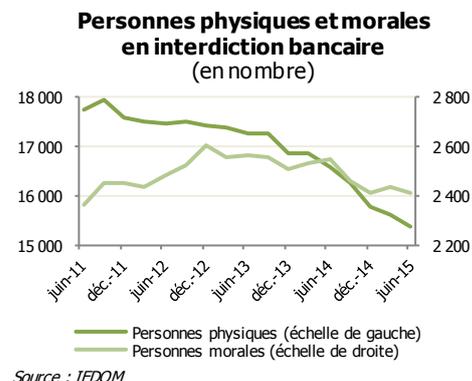
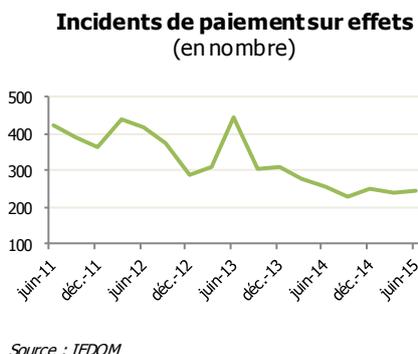
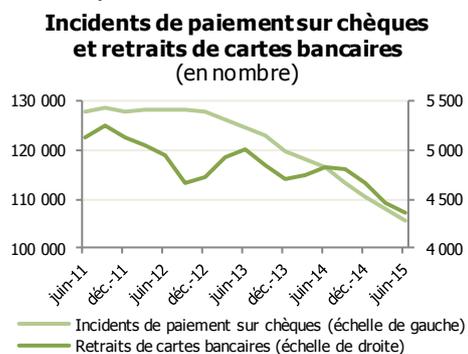
(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

ACTUALITÉ DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Indicateurs de vulnérabilité : nouvelle amélioration à fin juin 2015

La tendance globale à la baisse de la vulnérabilité des agents se confirme au deuxième trimestre 2015. Le nombre d'incidents de paiement sur chèques et le nombre de retraits de cartes bancaires s'inscrivent en net recul par rapport à fin mars, à -2,2 % chacun (respectivement -9,1 % et -9,7 % sur un an). Le nombre d'incidents de paiement sur effets enregistre une hausse sur le trimestre (+2,1 %), mais demeure orienté à la baisse sur un an (-3,5 %). Enfin, le nombre de personnes en interdiction bancaire est également en repli à fin juin, tant pour les personnes physiques, à -1,6 % (-7,4 % sur un an), que pour les personnes morales, à -1,1 % (-5,3 % sur un an).



Monnaie fiduciaire : hausse du nombre de billets en circulation sur un an

Au 30 juin 2015, le nombre de billets en circulation en Martinique atteint 23,2 millions. Bien qu'en légère contraction sur le trimestre (-0,5 %), il affiche une hausse sensible sur un an (+4,7 %). Ces billets en circulation ont une valeur totale de 961,1 millions d'euros (+0,2 % sur le trimestre et +5,3 % sur un an). Les coupures prédominantes demeurent les billets de 50 et 20 euros (respectivement 56,2 % et 37,7 % en volume, 67,8 % et 18,2 % en valeur).

S'agissant des pièces de monnaie, les unités en circulation s'élèvent à 213,1 millions, pour une valeur totale de 27,8 millions d'euros.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Conseil régional : solidité financière en 2014, malgré la hausse de l'endettement

La situation financière de la Région reste solide, en dépit d'une hausse très sensible de l'endettement depuis plusieurs années.

La capacité d'autofinancement s'améliore en 2014, à 53 millions d'euros, les dépenses de fonctionnement étant orientées à la baisse, dans un contexte de stabilité des recettes.

Les subventions de fonctionnement distribuées s'élèvent à 105 millions d'euros et les dépenses de personnel à 60 millions d'euros.

En matière d'investissement, les dépenses s'élèvent à 210 millions d'euros et sont en partie financées par de nouveaux emprunts (78 millions d'euros).

L'encours de dettes devient important, mais les remboursements d'emprunts sont largement couverts par la capacité d'autofinancement (fin 2014, les dettes bancaires représentent 4,4 années d'autofinancement).

Comptes administratifs simplifiés de la Région

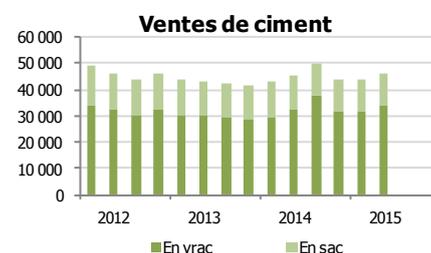
(en millions d'euros)	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2014/2013
Recettes réelles de fonct.	239	256	238	255	255	0 -0,2%
Dépenses réelles de fonct.	147	170	182	214	201	-12 -5,7%
Charges de personnel	40	44	51	58	60	2 3,3%
Achats et charges externes	19	19	20	28	31	3 11,2%
Subventions et contingents	88	107	107	119	105	-15 -12,4%
Capacité d'autofinancement	93	86	56	42	53	12 28,1%
Recettes d'investissement	154	136	135	205	200	-6 -2,9%
Dépenses d'investissement	130	218	225	202	210	8 4,1%
Dépenses d'invest. directes	77	117	101	94	116	22 23,8%
Subv. d'équipement versées	53	95	84	92	82	-10 -11,3%
Remb. en capital des emprunts	0	0	1	5	9	4 86,9%
Besoin de financement	-24	82	-90	-4	10	14 ns
Annuité des dettes bancaires	0	0	4	11	14	3 32,4%
Encours des dettes bancaires	0	20	111	167	236	70 41,8%

Sources : Ministère de l'Economie et des Finances, DRFIP de Martinique

BTP : de meilleurs résultats dans le secteur au 2^e trimestre

Au deuxième trimestre, les ventes totales de ciment s'élèvent à 46 360 tonnes, en progression tant sur le trimestre (+6,4 %) que sur un an (+2,0 %). Dans le détail, les ventes en vrac, généralement destinées aux grands chantiers, s'établissent à 34 401 tonnes (soit +8,1 % sur le trimestre et +6,7 % sur un an), alors que les ventes en sac, d'ordinaire dévolues à la construction privée, se situent à 11 958 tonnes (soit +1,8 % sur le trimestre et -9,4 % sur un an).

La progression du marché du vrac tient à l'accélération des cadences sur le chantier du TCSP qui doit être bouclé en fin d'année. Parallèlement, le marché du sac reste diffus.

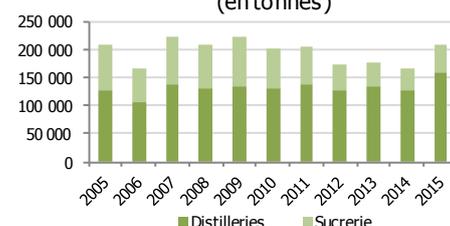


Campagne cannière : augmentation du volume de cannes broyées

La campagne cannière 2015 s'est achevée en Martinique. Le volume de canne broyée s'élève à 207 507 tonnes (soit +24,3 % sur un an). Ce bon résultat tient essentiellement aux excellentes conditions climatiques pendant la campagne.

La quantité de canne dévolue à la production de rhum est orientée à la hausse (160 902 tonnes soit +26,5 % sur un an) : elle représente 77,5 % de la canne utilisée par la filière canne-sucre-rhum. Le volume de canne destinée à la production de sucre est également en augmentation (46 605 tonnes soit +17,5 % sur un an).

Cannes broyées
(en tonnes)



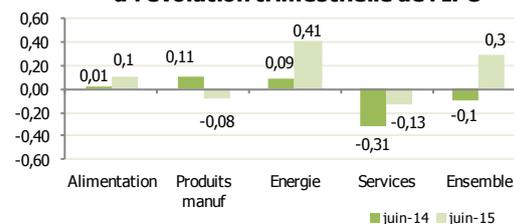
Source : Centre technique de la canne et du sucre

Prix : hausse de l'IPC au 2^e trimestre

L'indice des prix à la consommation (IPC) s'établit à 131,4 au 2^e trimestre 2015. L'IPC est en hausse tant sur le trimestre (+0,3 %) que sur l'année (+0,5 %). Au niveau national, l'IPC suit une évolution comparable (+0,3 % sur le trimestre et sur un an).

Sur le trimestre, la hausse de l'IPC tient pour l'essentiel à l'augmentation des prix de l'énergie (+5,0 %) et, dans une moindre mesure, de ceux de l'alimentation (+0,8 %). En revanche, le prix des services (-0,3 %) contribue négativement à l'évolution de l'indice (-0,4 point).

Contributions des postes
à l'évolution trimestrielle de l'IPC



Source : INSEE

Visite de Mme TAUBIRA, Garde des Sceaux

Les 21 et 22 juillet 2015, Christiane TAUBIRA, garde des Sceaux, était en Martinique. Au cours de sa visite, elle a inauguré la nouvelle cour d'appel de Fort-France. Elle s'est également rendue au centre pénitentiaire de Ducos, où elle a rencontré les syndicats de la maison d'arrêt. Enfin, la visite s'est terminée par une rencontre avec des jeunes sur le thème « jeunesse, justice et liberté ».

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- juin 2015	131,4	-0,1 %	+0,5 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- juin 2015	44 375	+0,7 %	+1,7 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- juin 2015	22 462	+1,0 %	+5,3 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés <i>Données consolidées</i>	- juin 2015	45 229	-	+0,6 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- mai 2015	206,1	-15,6 %	+3,7 %
	Hors produits pétroliers	- mai 2015	149,3	-15,5 %	-1,2 %
	Exportations (millions d'euros)	- mai 2015	39,1	+4,3 %	-15,5 %
	Hors produits pétroliers	- mai 2015	15,1	-21,5 %	-15,2 %
	Taux de couverture mensuel	- mai 2015	19,0 %		-4,3 pts
	Hors produits pétroliers	- mai 2015	10,1 %		-1,7 pt
Grande distribution (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- mai 2015 - cumul annuel	48,8 231,0	+4,7 %	+0,6 % -0,2 %
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- juin 2015	15 378	-1,6 %	-7,4 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- juin 2015	2 412	-0,3 %	-5,3 %

INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- juin 2015	108 967	-7,2 %	-1,7 %
		- cumul annuel	833 835		-2,3 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- juillet 2015	2870	nd	nd
		- cumul annuel	192 919		+40,1 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- juin 2015	16 919	+21,1 %	+4,0 %
		- cumul annuel	91 906		+0,8 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- juillet 2015	957	-9,0 %	-8,1 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- juillet 2015	170	-16,7 %	+28,8 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		7 189		+9,9 %

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

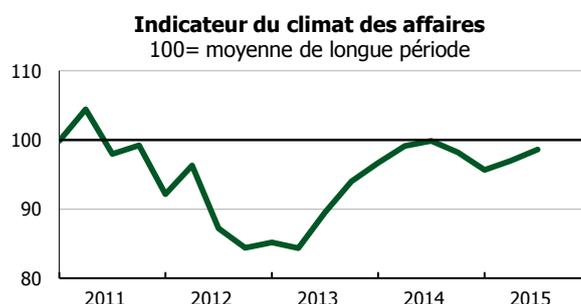
Le climat des affaires confirme un palier favorable au 2^e trimestre 2015

Après un certain attentisme fin 2014, l'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse de nouveau au second trimestre 2015 (+1,6 point, après +1,3 point le trimestre précédent). A 98,6 points, il s'établit désormais à un niveau proche de celui enregistré en 2014, année marquée par le retour d'une croissance économique plus soutenue (+3,1 % selon l'INSEE).

La composante passée de l'indice témoigne de la bonne tenue de la conjoncture économique, notamment en termes d'activité. Cette composante repasse ainsi au-dessus de sa moyenne de longue période et explique l'essentiel de la hausse générale.

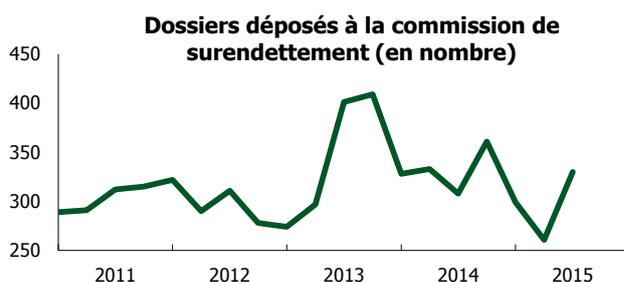
L'amélioration de la composante future se poursuit mais marque le pas. Les perspectives d'une reprise durable restent en effet encore fragiles, dominées par des incertitudes persistantes. D'ailleurs, les chefs d'entreprise se montrent « frileux » en matière d'investissement, ce qui constitue à ce stade, la pièce manquante à la possibilité d'une embellie conjoncturelle plus vigoureuse et durable.

Les « premières tendances » au 2^e trimestre 2015 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

Hausse du nombre de dossiers de surendettement au 2^e trimestre 2015



Source: Iedom

Au deuxième trimestre 2015, 308 dossiers ont été déposés devant la commission de surendettement, soit une hausse de 26,4 % rapport au premier trimestre 2015 (+7,1 % sur un an). Cette augmentation compense partiellement le ralentissement d'activité de la commission observé depuis fin 2014.

La commission a ouvert une procédure de rétablissement personnel pour un quart de ces dossiers.

Baisse du nombre d'effets de commerce impayés au 2^e trimestre 2015

Au deuxième trimestre 2015, 1 504 effets de commerce impayés ont été enregistrés, soit une baisse de 6,0 % par rapport au premier trimestre (-7,0 % sur un an). Le montant total des impayés diminue également de 13,2 %, le montant moyen des impayés se contractant de 7,7 %.

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	<i>Juillet 2015</i>	131,7	+1,0 %	+0,2 %
	IPC France entière		127,9	-0,4 %	+0,2 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	<i>Juin 2015</i>	25 780	+11,1 %	-1,9 %
	Cumul (milliers d'euros)		146 237	-	+0,9 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	<i>Mai 2015</i>	399,8	+2,3 %	+1,0 %
	Cumul (millions d'euros)	<i>Cumul Mai</i>	1 477,4	-	+0,4 %
	Exportations (millions d'euros)	<i>Mai 2015</i>	20,6	-22,3 %	+7,2 %
	Cumul (millions d'euros)	<i>Cumul Mai</i>	110,7	-	-5,8 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	<i>Juin 2015</i>	137 040	+1,1 %	+1,4 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

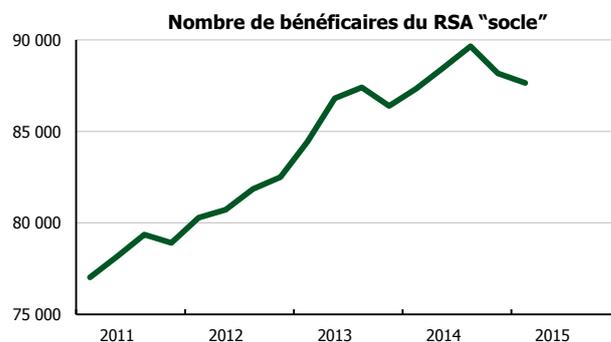
			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Juin 2015	148 184	-15,8 %	+0,1 %
	Cumul	cumul Juin	965 215	-	+3,1 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	1 ^{er} trimestre 2015	228 500	-19,6 %	+3,3 %
	Cumul	cumul Mars	228 500	-	+3,3 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Mai 2015	8 780	-	+28,9 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Mai 2015	128,8	-	+9,1 %
	Effectifs salariés du BTP	Juin 2015	16 139	+0,9 %	+0,3 %

Nouvelles mesures pour simplifier l'accès aux marchés publics des PME et favoriser l'emploi des jeunes

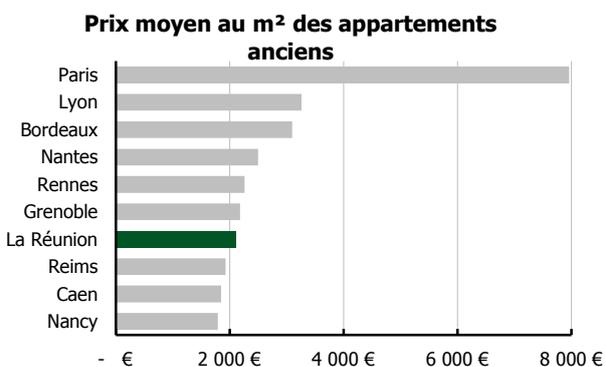
Le Conseil des ministres a adopté le 22 juillet 2015 un projet d'ordonnance relative aux marchés publics, comprenant des mesures spécifiques pour l'Outre-mer. Cette ordonnance porte sur la simplification de l'accès aux marchés publics dans les modalités de candidature ou encore le plafonnement des capacités financières exigées. L'objet de ces mesures vise à permettre aux TPE et PME ultramarines de répondre plus fréquemment aux appels d'offre. Elle porte également des mesures spécifiques pour favoriser l'emploi des jeunes. Désormais, une part minimale du nombre d'heures nécessaires à l'exécution des marchés publics devra être effectuée par des jeunes de moins de 25 ans domiciliés dans ce territoire.

Baisse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA "socle" au 1^{er} trimestre 2015

Le nombre de bénéficiaires du Revenu de solidarité active "socle" (RSA "socle") s'établit à 87 649 à fin mars 2015. Il baisse de 0,6 % par rapport à fin décembre 2014 (+0,4 % sur un an), pour la deuxième fois consécutive (-1,7 % le trimestre précédent). Cette diminution concerne principalement les couples avec enfant(s) et les femmes seules avec enfant(s), dont le nombre recule respectivement de 2,3 % et de 0,5 %. 202 378 personnes sont ainsi couvertes par cette allocation, soit un quart de la population réunionnaise (au premier janvier 2014). Parallèlement, le nombre de bénéficiaires du RSA "activité" progresse de 3,0 %.



Au cours du premier trimestre 2014, la Caisse d'allocation familiale a octroyé 268 millions d'euros à l'ensemble des bénéficiaires du RSA ("socle" et "activité"), en hausse de 0,7 %.

Nouvelle baisse du prix médian des appartements anciens au 1^{er} trimestre 2015

Selon les Notaires de France, le prix médian des appartements anciens vendus à La Réunion est estimé à 2 100 €/m² au premier trimestre 2015, en repli de 3,4 % sur un an. Cette diminution est plus forte que celle observée en France métropolitaine, où l'indice Notaires-Insee décroît de 2,7 % sur la même période. Le prix médian au m² dans l'île est proche de celui observé à Reims et Grenoble, mais nettement en deçà du prix médian parisien (7 960 €/m²).

Le prix médian de vente des maisons anciennes baisse également de 5,3 % sur un an et s'établit à 180 000 €. En France métropolitaine, il diminue de 2,0 %, selon l'indice Notaires-Insee.

La publication est disponible sur le [site des Notaires de France](#).

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

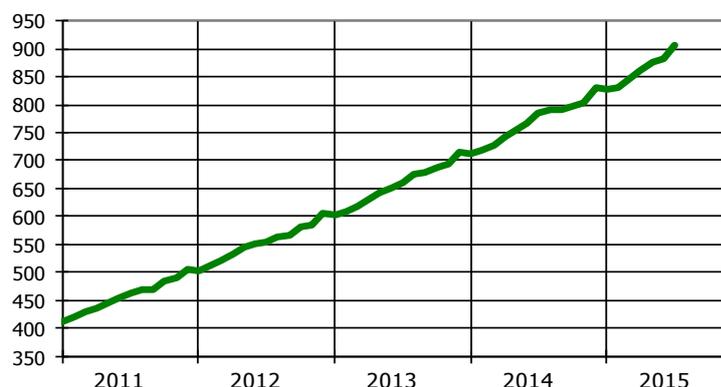
Les émissions nettes de billets

En juillet 2015, les émissions nettes de billets ont augmenté de 22,8 millions d'euros, après une hausse de 5,8 millions le mois précédent, et s'établissent à 905,9 millions d'euros.

Le nombre de billets émis en juillet (16,7 millions) est constitué à 70,0 % par la coupure de 50 € (qui représente 64,3 % de la valeur globale de l'émission nette de billets).

La hausse de l'émission nette ayant été plus marquée en nombre qu'en valeur, la valeur moyenne du « billet circulant » dans l'île s'est donc dépréciée de 44 centimes pour s'établir à 54,37 € au 31 juillet 2015.

Émissions nettes cumulées de billets



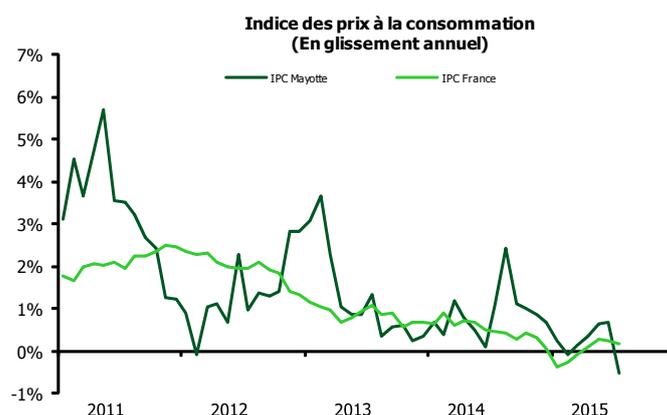
Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Baisse des prix en juillet

Après une légère diminution en juin (-0,1 %), l'Indice des prix à la consommation (IPC) poursuit sa baisse en juillet (-0,2 %), principalement due au recul des prix de l'alimentation (-1,5 %) et des produits manufacturés (-1,4 %). La période du mois de ramadan 2015 n'a donc pas enregistré une hausse générale des prix, contrairement à l'année 2014. En revanche, ce repli est atténué par l'augmentation des prix des services (+1,6 %).

Sur un an, l'IPC diminue également (-0,5 %), après une augmentation de 0,7 % en juin. Ce repli est porté par la baisse des prix de l'énergie (-3,1 %), des produits manufacturés (-2,8%) et de l'alimentation (-1,3 %), tandis que les prix des services continuent de progresser (+2,3 %).



Base 100 : année 2006
Source : INSEE

Electricité de Mayotte (EDM) adopte le Tarif de première nécessité (TPN)

Destiné aux ménages les plus défavorisés, le TPN est un dispositif instauré par le décret numéro 2004-325 du 8 avril 2004, relatif à la tarification spéciale de l'électricité comme produit de première nécessité. La mesure a été étendue à Mayotte avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015. Le TPN permet, pour les foyers dont le revenu fiscal annuel est inférieur à 2 421 euros, de bénéficier d'une réduction sur chacune des factures d'un contrat individuel, calculée en fonction de la puissance souscrite et du nombre d'occupants par foyer. Cette baisse forfaitaire peut, au maximum, représenter 24,0 % de la facture sur un an de l'abonné. À Mayotte, cette mesure pourrait concerner près de 20 000 foyers fiscaux.

Tenue du sixième Comité régional unique de programmation (CRUP) des fonds européens 2014-2020

Les services de l'État et du Conseil départemental se sont réunis début juillet pour la tenue du sixième CRUP des fonds européens 2014-2020. Quatorze projets étaient examinés en vue d'une attribution d'aide sur trois dispositifs : le Fonds social européen (FSE), le Fonds européen agricole de développement rural (FEADER) et l'Initiative emploi jeunes (IEJ). Au total, plus de 4,8 millions d'euros ont été accordés au bénéfice des dossiers mis à l'étude. Huit projets ont été programmés pour un montant total de 350 000 euros dans le cadre du FEADER, dont cinq pour l'organisation de l'offre en fruits et légumes et la structuration d'une filière de produits végétaux non transformés et trois pour la lutte contre l'érosion des sols et l'envasement du lagon de Mayotte. Par ailleurs, deux dossiers IEJ, pour un montant total d'aide de 3,7 millions d'euros, concernent un programme d'accompagnement d'emploi et d'insertion. Enfin, quatre dossiers au titre du FSE, soutenus à plus de 685 000 euros, consistent en un accompagnement global par des conseillers dédiés pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, la création de deux licences professionnelles, l'intégration et la réussite des jeunes étudiants mahorais dans l'académie de Bordeaux au travers du dispositif de médiateur social académique et la mise en place d'une structure d'insertion par l'activité économique.

Signature des contrats de ville 2015-2020

Après la signature des documents stratégiques *Contrat de plan État-Région (CPER)* et *Mayotte 2025* au mois de juin, douze contrats de ville sur seize ont également été signés dans le courant du mois de juillet. Instaurés par la loi numéro 2014-713 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale dans le cadre des actions de la politique de la ville, les contrats de ville remplacent les Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) en vigueur depuis 2006. Conclues sur une durée plus longue que les CUCS (la durée d'un mandat municipal), ils ambitionnent de fournir des outils d'intervention durables pour la cohésion sociale, le développement économique et de l'emploi, l'amélioration du cadre de vie des habitants et la rénovation urbaine.

Université de Mayotte lieu de culture : signature d'une convention entre l'État et le centre universitaire

L'État et le centre universitaire de Mayotte ont signé une convention intitulée « *Université, lieu de culture* ». Cet engagement marque le début d'une véritable collaboration entre la Direction des affaires culturelles (DAC) de la Préfecture et le centre universitaire pour ériger ce dernier en un lieu de la culture. Jusqu'alors menées de manière isolée, les actions culturelles du centre universitaire seront désormais portées par une structure cohérente, organisée et soutenue par l'État. En effet, le but de cette convention est de définir des projets cohérents entre les différents acteurs du domaine de la culture universitaire, tout en incluant également la DAC et le secteur associatif. À terme, ce partenariat doit également permettre d'associer les établissements scolaires du second degré.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		juil-15	118,1	-0,2%	-0,5%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		mars-15	10 787	3,9%	26,0%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	mars-15	40 551	21,2%	0,0%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	mars-15	110 639	-	7,6%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	mars-15	731	131,9%	31,6%
		cumulées	mars-15	1 318	-	18,9%
	Taux de couverture	mensuel	mars-15	1,80%	0,86 pt	0,90 pt
		cumulé	mars-15	1,19%	0,35 pt	0,28 pt
LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	mars-15	439	27,6%	9,5%
		cumulés	mars-15	1 320	-	11,1%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	mars-15	22 027	34,7%	3,8%
		cumulés	mars-15	64 590	-	4,6%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	mars-15	25,3	-12,9%	-7,1%
	cumulés	mars-15	78,4	-	2,1%	
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles	mars-15	602	-80,4%	-8,0%
		cumulées	mars-15	16 805	-	56,7%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		mars-15	41 024	0,3%	2,6%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée	mars-15	70 381	-	6,2%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	mars-15	10 813	6,3%	6,4%
		cumulée	mars-15	30 883	-	4,0%
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles	mars-15	212	1,0%	12,8%
		cumulées	mars-15	634	-	11,2%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels	mars-15	492	-8,6%	-32,0%
		cumulés	mars-15	1 515	-	-31,1%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	mars-15	1,8	105,8%	-
		cumulées	mars-15	3,6	-	-
	- en milliers euros	mensuelles	mars-15	18,1	109,4%	-
		cumulées	mars-15	35,6	-	-

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	0,30%	10/09/2014
	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal 2ème semestre 2015 - JORF du 24/06/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	4,29%	Livret A et bleu	0,75%	LDD	0,75%	LEP	1,25%	PEL*	2,00%	CEL*	0,50%
Autres cas :	0,99%	* hors prime d'Etat									

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Avril	Mai	Juin	Juillet	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,0270%	-0,0800%	-0,0600%	-0,1020%	-0,0750%	-0,0230%	0,0480%	0,1670%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

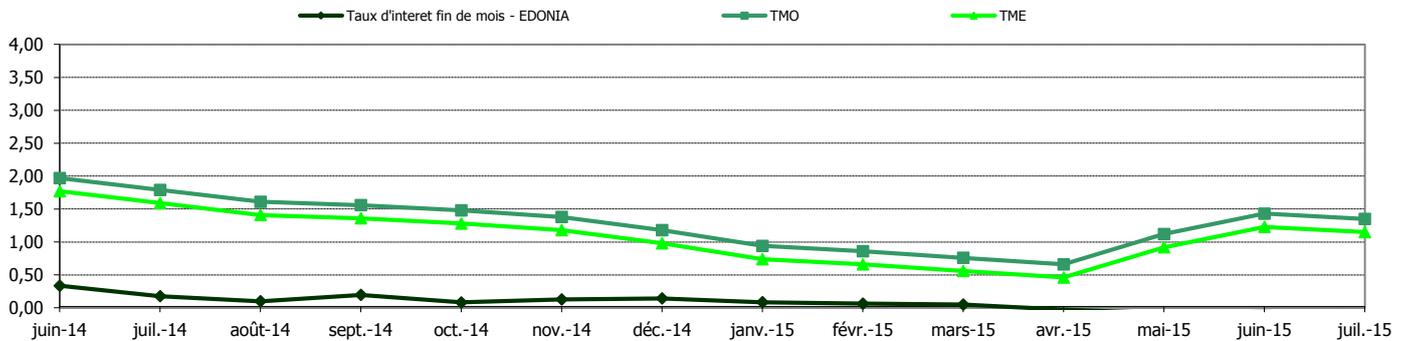
Avril	Mai	Juin	Juillet	Avril	Mai	Juin	Juillet
0,46%	0,92%	1,23%	1,15%	0,66%	1,12%	1,43%	1,35%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} juillet 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,13%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,45%
Prêts à taux variable	3,76%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,45%
Autres prêts		Découverts en compte	13,24%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,04%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,52%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,83%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	8,48%	Découverts en compte	13,24%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

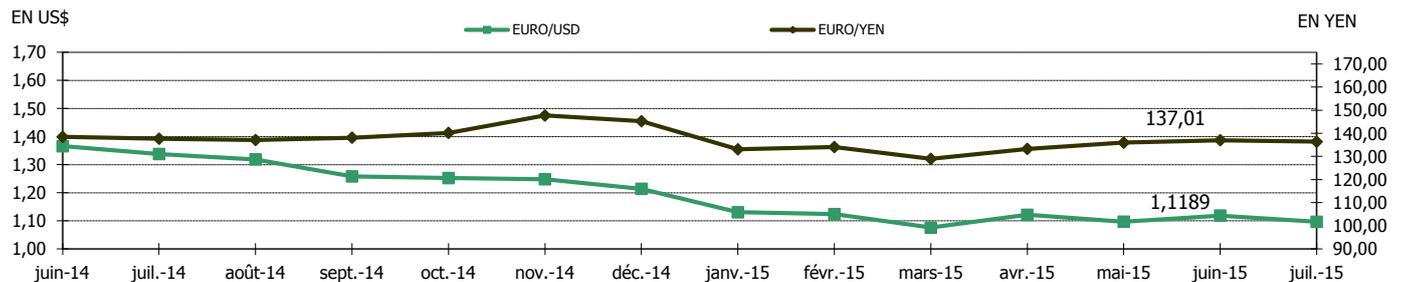
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0967	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,9210	EURO/SRD (Surinam)	3,7147
EURO/JPY (Japon)	136,3400	EURO/BWP (Botswana)	11,0867	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9696
EURO/CAD (Canada)	1,4310	EURO/SCR (Seychelles)	14,3621	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,6251
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7041	EURO/MUR (Maurice)	38,9737	EURO/BBD (La Barbade)	2,2007
EURO/SGD (Singapour)	1,5082	EURO/BRL (Brésil)	3,6974	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,9765
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,5032	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,9235	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3743,2014	EURO/XCD (Dominique)	2,9709	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur et responsable de la publication : N. de SEZE

Editeur : IEDOM - 164, rue de Rivoli - 75001 Paris

Achevé en août 2015 - Dépôt légal : août 2015 - ISSN 2427-9781 (en ligne)